

Invitation à l'Assemblée Générale

Tous les membres du CAS La Gruyère sont cordialement invités à participer à la

103e Assemblée Générale

Le samedi 21 février 2026 à 17h15 à la Maison du Gruyère à Pringy

Ordre du jour	Important
1. Approbation du PV de la 102 e Assemblée Générale du 22février 2025 (le PV peut être consulté sur la page d'accueil du site www.cas-gruyere.ch/fr/ag_2025/)	Les propositions individuelles à inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir à la présidence par mail à : présidence@cas-gruyere.ch ou par courrier postal à CAS La Gruyère, Chemin de Bouleyres 79, 1630 Bulle , jusqu'au 7 février 2026 au plus tard.
2. Rapport de la présidente	
3. Rapport des commissions a. Courses et formations b. Cabanes c. Groupement jeunesse d. Sauvetage e. Environnement	A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif dînatoire sera offert à toutes et tous les participant·es. Pour des questions d'organisation, nous vous prions donc de vous inscrire à l'assemblée ainsi qu'à l'apéritif dînatoire qui suivra. Merci d'avance pour votre active participation aux affaires de la section. <i>Le Comité</i>
4. Comptes 2025 de la section et le bilan au 31.10.2025	
5. Rapport des réviseurs	
6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité	Merci de vous inscrire jusqu'au 7 février 2026 par e-mail : secretariat@cas-gruyere.ch ou par notre site : www.cas-gruyere.ch/fr/inscription-a-la-103eme-ag/
7. Validation des nouveaux statuts	
8. Elections a. Election / réélection des membres du comité b. Election / réélection de la présidente c. Election / réélection des réviseurs	
9. Proclamation des membres jubilaires, des membres vétérans et des membres d'honneur	
10. Communications et divers	